

CTN

informatique

COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE

Président de la C. T. N. : **Richard Pothier** – Conseillers de la rédaction : **Jean-Louis Blanchard**, **Jean-Marc Broner** - Rédacteur en Chef : **Pierre Martin-Razi** – N° 35

PÉDAGOGIE

CD-rom et apprentissage

Il n'est pas facile pour préparer une séance sur le CD-ROM. Il faut penser que les élèves, contrairement à ce que l'on croit souvent, ne savent pas naviguer dans les logiciels. Ils ne savent pas utiliser les menus, les boutons, les curseurs, etc. Il faut donc leur apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur.

Le professeur est amené à utiliser un logiciel de gestion de classe, un logiciel de gestion de l'apprentissage, un logiciel de gestion de l'évaluation, un logiciel de gestion de l'enseignement, etc. Il faut donc leur apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur.

Il faut donc leur apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur.

C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur.

Il faut donc leur apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur.

C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur.

Il faut donc leur apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur.

Il faut donc leur apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur.

Il faut donc leur apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur. C'est le rôle de l'enseignant, mais également de l'élève qui doit apprendre à naviguer dans le monde de l'ordinateur.

Module de formation plongée sous-marine / handisport

Sur une durée de 48 heures, soit 7 jours, ce module de formation a pour objectif de permettre à des plongeurs de handicapés de développer leurs capacités d'adaptation aux services de plongée.

Des sessions seront tenues au lycée :

- N° de 10 rue de la République - N° de 11 rue de la République
- N° de 12 rue de la République - N° de 13 rue de la République
- N° de 14 rue de la République - N° de 15 rue de la République

Pour en savoir plus sur les modalités de formation, contactez Pierre Martin-Razi, rédacteur en chef de la revue "l'Informatique en Éducation", à l'adresse suivante : 100 rue de la République, 10000 Paris, France. Tél : 01 42 00 00 00.

MATÉRIEL

Alu et O₂ : attention !

Décision du 30 novembre 1999 relative à l'interdiction de mise sur le marché, d'importation et d'exportation des détendeurs pour bouteilles d'oxygène à usage médical dont la chambre haute pression est en aluminium ou en alliage d'aluminium.

NOR : MESM9923648S

Par décision du directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé en date du 30 novembre 1999, considérant qu'en haute pression l'oxygène à usage médical nécessite des précautions de manipulation particulières et que l'aluminium et les alliages d'aluminium s'enflammant avec facilité dans l'oxygène sous pression, considérant qu'il peut résulter de l'utilisation des détendeurs pour bouteilles d'oxygène à usage médical dont la chambre haute pression est en aluminium ou en alliage d'aluminium un risque d'explosion spontanée, considérant en conséquence qu'il peut en résulter des risques de brûlure grave pour les patients ou les utilisateurs, considérant, par ailleurs, que les recommandations d'utilisation et de maintenance préconisées par les fabricants ne sont pas toujours respectées, la mise sur le marché, l'importation et l'exportation des détendeurs pour bouteilles d'oxygène à usage médical dont la chambre haute pression est en aluminium ou en alliage d'aluminium sont interdites à compter de la date de publication de la présente décision au Journal officiel.

J.O. Numéro 284 du 8 Décembre 1999.

